

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

Au Centre Eugène Marquis, accueillir une personne soignée, c'est favoriser une relation d'humanité :

l'accueillir avec ses craintes, ses doutes et ses espoirs, jalonnant le parcours de soins qu'elle va être amenée à traverser.

Pour ce faire, l'ensemble du personnel met tout en oeuvre pour garantir un savoir-faire et un savoir-être, reposant sur un engagement et une responsabilité professionnels en cohésion avec le projet d'établissement.

Dans le respect et le prendre soin du patient, une équipe pluridisciplinaire offre une prise en charge de qualité tant au niveau des soins que du relationnel. Tout y est mis en oeuvre pour que la personne, être de droit, se sente reconnue et respectée.

LE RESPECT DU PATIENT

Le respect de l'intégrité et de la singularité des personnes est primordial.

Prendre soin...

- > C'est avoir la volonté d'offrir une prise en charge globale de la personne, une écoute attentive, en fonction de ses besoins physiques, psychologiques, sociaux et spirituels, en dispensant les soins les plus justes.
- > C'est savoir rester à sa juste place de soignant tout en veillant à respecter l'intimité, la pudeur, le bien-être, la dignité et le rythme du patient.
- > C'est un savoir-être, une sensibilité, une attention, mis au service de la personne pour l'accompagner dans son parcours de soins, quelle qu'en soit l'étape.
- > C'est proposer un accompagnement à la famille et aux proches s'ils le désirent.

LE PATIENT, UN ÊTRE DE DROIT

Le patient a le droit à :

- une prise en charge individualisée,
- une proposition de traitements soumise à une concertation pluridisciplinaire,
- une information claire et compréhensible, dans le respect de la confidentialité,
- un soutien sous la forme d'une commission des Usagers (CDU).

RESPONSABILITÉ ET ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

La volonté du Centre est de veiller à ce que tous les professionnels bénéficient d'une formation continue et d'une dynamique de travail porteuse d'évolution, par la mise en place de projets innovants.

Deux valeurs traduisent le sens de la responsabilité professionnelle : **la compétence technique et la conscience professionnelle**, soit la volonté constante de bien faire.

L'établissement s'engage à promouvoir ces deux dimensions ainsi que le bien-être du personnel.